

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 29 / 2025  
ABCOMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE*Extrait du registre de décisions du Président*

*En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).*

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer avec La Poste, un devis pour la distribution du magazine 129, semaine 07. Le montant est de 11 217,70 € HT, soit 13 461,24 € TTC.

Fait à Jonzac,

Le 20 JAN. 2025

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex